

Stage : Devenir Canal des nouvelles énergies

Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin accompagné du chèque d'acompte correspondant à l'adresse suivante : **François Constanty, 4 rue du Bulloz, Centre Ubidoca 16687, 74940 Annecy.**

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Portable E mail

- Lyon, samedi 21 et dimanche 22 mars 2020
- Nantes, samedi 25 et dimanche 26 avril 2020
- Strasbourg, samedi 23 et dimanche 24 mai 2020
- La Réunion, samedi 13 et dimanche 14 juin 2020
- La Chapelle d'Armentières, samedi 11 et dimanche 12 juillet 2020
- Poitiers, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020
- Paris, samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020
- Toulouse, samedi 17 et dimanche 18 octobre 2020

Au cours de ce stage, vous apprenez :

- à canaliser trois nouvelles énergies : **énergie cristalline, Flash et le Grand Ralentisseur**
- à les faire rapidement ressentir à d'autres personnes
- à faire une séance complète sur table de massage
- à faire une séance à distance pour une personne ou un groupe
- à faire une séance pour vous-même
- comment parler de cette pratique
- d'autres application de ces énergies, en dehors du contexte de la guérison
- vous apprenez également, **en plus de ces trois énergies**, une approche vibratoire de création de réalité '**la chambre des compensations**'

TARIF : 440 € ttc (220 € ttc pour les praticiens déjà formés qui refont le stage)

PRE-REQUIS : Avoir reçu avant le stage au moins une séance d'énergie cristalline, soit par un praticien référencé sur le site energie-cristalline.fr, soit en participant à une des séances de groupe à distance que j'organise tous les mois.

LE TARIF INCLUT :

Les deux journées + boissons et grignotages lors des pauses. Repas et logement non inclus.

J'envoie un chèque de 200€ (100 € pour ceux qui refont le stage) pour réserver ma place.
Adresse : **François Constanty, 4 rue du Bulloz, Centre Ubidoca 16687, 74940 Annecy**

Ou : j'effectue un virement : **IBAN : FR76 1820 6001 8065 0168 5666 033 / BIC : AGRIFRPP882**

Conditions générales

En cas d'annulation de ma part, vous serez remboursé en intégralité de votre acompte. En cas d'annulation de votre part plus d'une semaine avant la date du stage, 80 € de frais seront retenus. En cas d'annulation de votre part moins d'une semaine avant le stage, l'acompte ne sera pas remboursé.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales que j'accepte

Fait à : le.....

Signature :